

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Veillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle de l'ÉNEQ  
Aura lieu à éQubec

Samedi le 11 septembre 2010 à 18h00

**Ordre du jour**

De l'Assemblée générale annuelle 2010 de l'ÉNEQ

1. Mot de bienvenue
2. Vérification des présences et de la régularité des membres
3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Vérification de la validité de l'avis de convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale
7. Affaires découlant du procès verbal
8. Rapport financier de l'année 2009
9. Bilan des recettes et des dépenses au 30 juin 2010
10. Prévisions budgétaires jusqu'à la prochaine assemblée prévue avant le 31 mars 2011
11. Présentation du rapport annuel et du plan d'action 2010-2011
12. Ratification des modifications aux règlements généraux
13. Élection des administrateurs
14. Levée de l'assemblée

## **Avis des postes d'administrateur à combler**

Conformément aux dispositions de l'article 8 des règlements généraux de l'ÉNEQ  
Les postes en élection pour l'assemblée annuelle 2010 sont les suivants :

Pour un terme se terminant au plus tard en mars 2012

- Secrétaire (vacant)
- Directeur commission montagne (vacant)
- Directeur commission sauvetage (vacant)

Pour un terme se terminant au plus tard en mars 2011

- Vice-président (vacant)
- Trésorier (vacant)
- Directeur commission ski (vacant)
- Directeur rocher (vacant)

Les candidatures se font lors de l'assemblée générale selon les règles d'éligibilité en vigueur.

Nous vous rappelons que pour avoir droit de vote, il faut avoir un brevet valide et avoir payer sa cotisation à moins d'avoir reçu un statut de membre non breveté ou être membre honoraire tel que le prévu aux règlements généraux.

Cet avis de convocation a été approuvé par le conseil d'administration du 20 juillet.